

Cheval de bois lors d'un atterrissage en campagne

Aéronef	Planeur Rolladen Schneider LS4, immatriculé F-CFZN
Date et heure	29 août 2016 à 14 h 35 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Tornac (30)
Nature du vol	Aviation générale
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	Planeur fortement endommagé
<i>Note : les informations suivantes sont issues du témoignage du pilote. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Lors d'un circuit en direction du nord-est au départ de l'aérodrome de Saint-Martin-de-Londres (34), le pilote perd brusquement les ascendances. Il est contraint d'effectuer un atterrissage en campagne et choisit un terrain plat et dégagé.

En courte finale, il s'aperçoit que l'herbe est plus haute que ce qu'il pensait. Le planeur effectue un cheval de bois en fin de roulement à l'atterrissage.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

2.1 Conditions météorologiques

Le message automatique de Nîmes-Garons (situé à 44 km du lieu de l'accident) indique au moment de l'événement :

METAR LFTW 291230Z AUTO 36007KT 270V040 CAVOK 33/14 Q1017 TEMPO 01020G35KT

2.2 Renseignements sur le pilote

Le pilote, âgé de 19 ans, est détenteur d'une licence de pilote de planeur depuis 2012. Le jour de l'accident, il totalisait 20 heures de vol dont 17 sur type, cinq heures dans les trois mois précédents dont deux sur type et aucune dans les 30 derniers jours.

2.3 Témoignage

Le pilote explique avoir pris connaissance des conditions météorologiques avant d'entreprendre le vol et avoir reçu l'autorisation de partir par le chef de piste, son aéro-club ne prévoyant pas de briefing météo collectif.

Il indique que l'augmentation rapide du vent de secteur nord sur les Cévennes qu'il longeait a pu créer un phénomène de rabattants et que sa faible expérience ne lui a pas permis d'anticiper suffisamment ce phénomène.

Ayant perdu la possibilité d'accéder en sécurité au terrain de Conqueyrac (30) qui figure dans la liste des champs vachables diffusée par son aéro-club, il a décidé d'atterrir en campagne en choisissant un champ qui lui paraissait adapté.